

Appel à l'action pour la COP 27, Charm el-Cheikh en Égypte

Cet appel à l'action a été élaboré de concert avec les membres de GNDR du monde entier. Nous sommes le plus grand réseau international d'organisations de la société civile œuvrant pour le renforcement de la résilience des communautés les plus exposées aux risques de catastrophes.

La COP27 est une étape importante dans les négociations de l'Accord de Paris. Cette COP aura lieu en Égypte, une partie prenante clé dans les négociations sur le changement climatique. Il est donc d'autant plus essentiel que nous défendions les voix locales, l'expertise et les recommandations de nos membres du monde entier, qui travaillent en première ligne du risque climatique. En outre, les 12 prochains mois marqueront l'arrivée à mi-parcours des cadres plus larges de l'Agenda 2030, et cette COP27 est une étape importante dans la réflexion sur les progrès réalisés par la communauté internationale suite à l'Accord de Paris.

Contexte et perspectives des personnes en première ligne

GNDR reconnaît que le changement climatique est une crise provoquée par l'homme, en grande partie créée par des actions menées dans l'hémisphère Nord. Les membres de GNDR décrivent le changement climatique comme un facteur de super risque. Ceux qui vivent en première ligne du risque ont documenté, prouvé et mis en évidence l'impact catastrophique du changement climatique à travers le monde et de manière disproportionnée dans l'hémisphère Sud. Notre projet phare, *Vues du front*, a souligné que les membres de GNDR font état d'une augmentation continue des phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations, les sécheresses, les tempêtes, les changements de modèles météorologiques, les canicules, les incendies de forêt, la désertification, la dégradation des sols et des forêts.



Les impacts secondaires des extrêmes climatiques, tels que l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'augmentation des tensions et des conflits autour des ressources naturelles, démontrent clairement la nature en cascade et interconnectée du risque climatique. Le changement climatique, combiné à l'impact continu de la COVID-19, à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, et au conflit en Ukraine et dans certains pays africains, place les personnes en première ligne du risque dans des états de vulnérabilité nettement plus élevés.

En pratique, cela signifie que les solutions climatiques doivent prendre en considération les vulnérabilités que le changement climatique a déjà déclenchées et leurs impacts sur les communautés en première ligne. Cela est possible lorsque les acteurs de la RRC et du changement climatique et les communautés locales se réunissent et planifient ensemble des solutions intégrées.

GNDR joue un rôle particulier dans les négociations de la COP27. Par cet appel, nous voulons faire en sorte que l'expertise fondée sur le risque, accumulée par nos membres partout dans le monde, puisse être apportée au contexte du changement climatique. Nous soutenons ainsi nos collègues de CAN International qui défendent les demandes de la société civile en matière de changement climatique. Nous considérons que notre contribution stratégique aux discussions consiste à établir un lien entre les négociations sur le changement climatique et les politiques et plans de réduction des risques à tous les niveaux, et à formuler des propositions sur la manière dont les négociations sur le climat peuvent et doivent tenir compte des risques.

GNDR défend la localisation, promeut un développement tenant compte des risques et veille à ce que les organisations de la société civile travaillent ensemble pour que les décisions prises au niveau mondial soient impulsées par la société. Pour la COP 27, les principaux domaines d'influence politique de GNDR ciblent les discussions sur les pertes et préjudices, le financement et l'adaptation. Nous voulons également défendre l'importance de l'inclusion des femmes et des jeunes dans le processus décisionnel.

Recommandations



Appel à l'action

Au début de l'année 2022, GNDR a demandé aux membres de l'hémisphère sud ce qui, selon eux, doit être prioritaire si nous voulons atteindre les objectifs de l'agenda 2030. Les principales recommandations récurrentes de nos membres ont ensuite constitué l'appel à l'action de GNDR. Ce document de politique générale cherche à contextualiser les éléments de notre appel à l'action, surtout dans le contexte du changement climatique. Notre objectif est de contribuer aux négociations sur le changement climatique en apportant aux décisions sur l'adaptation et les pertes et préjudices un point de vue fondé sur la prise en compte des risques et la nécessité de transformer les considérations liées au genre. Nous appelons donc les États membres à défendre les dix messages d'appel à l'action suivants lors des négociations de la COP27. Nous appelons également toutes les parties prenantes à défendre activement les preuves et à inclure ces messages dans toutes les activités visant à influencer les négociations politiques et actions liées au changement climatique.

1. Écouter et interagir efficacement avec les communautés qui sont en première ligne face aux risques climatiques

Il est essentiel que les personnes vivant en première ligne des risques, au niveau local, soient incluses de manière significative dans la prise de décisions sur l'adaptation au changement climatique et les pertes et préjudices à tous les niveaux. Dans ce domaine, l'expertise, les preuves et les connaissances locales sont essentielles pour une politique et une action qui tiennent compte du risque. La délégation nationale doit donc intégrer les actions des acteurs locaux et leurs points de vue ou leur voix, en facilitant leur participation aux débats sur le climat. Cela servira également de porte d'entrée pour l'intégration des systèmes de connaissances locaux et autochtones dans le débat mondial sur le climat;

2. Investir au niveau local

Le financement de l'adaptation et des pertes et préjudices devrait être canalisé au travers des structures et politiques nationales existantes, telles que les politiques nationales de gestion des risques de catastrophe, les plans d'adaptation nationaux et la contribution déterminée au niveau national (CDN). Cependant, le financement tant public que privé autour de ces législations doit être dirigé vers le niveau local. Les décisions relatives à



l'utilisation de ces fonds doivent être prises au niveau local et s'appuyer sur les connaissances et l'expertise de ceux qui sont en première ligne face aux risques climatiques. Ces fonds devraient clairement intégrer à la fois les besoins humanitaires et la gestion des risques de catastrophes ;

3. Donner à la société civile les moyens de renforcer l'efficacité des actions climatiques sur le terrain

Les organisations de la société civile ont un rôle important à jouer dans la coordination efficace des actions en matière d'adaptation et de pertes et préjudices. La société civile doit être incluse de manière significative dans les négociations, la prise de décision et la mise en œuvre à tous les niveaux et travailler de concert pour coordonner des politiques et des actions efficaces qui tiennent compte des risques. Les OSC devraient bénéficier d'un soutien financier pour donner aux communautés locales les moyens d'agir dans le cadre du processus de transfert de pouvoir et de renforcement des capacités. En outre, la CCNUCC et le(s) pays hôte(s) devraient travailler ensemble pour mettre en place des conditions favorables et tangibles pour la participation des OSC, en particulier celles des pays en développement;

4. Créer un espace pour que les femmes leaders puissent participer de manière significative à la prise de décision sur le changement climatique à tous les niveaux

GNDR reconnaît que les femmes sont souvent confrontées au pire des impacts négatifs en cascade du changement climatique. Cependant, les femmes disposent également des connaissances et des capacités locales nécessaires pour une adaptation efficace aux risques liés au changement climatique. Les femmes doivent être impliquées de manière significative dans la prise de décision concernant les actions liées au changement climatique et dans le plaidoyer pour la justice climatique à tous les niveaux ;

5. Renforcer la réduction des risques climatiques et l'adaptation dans les États touchés par un conflit

Les membres de GNDR signalent clairement que la pression croissante sur les ressources naturelles exacerbe les tensions et les conflits dans les États fragiles. La gouvernance de la réduction des risques est souvent négligée et considérée comme n'étant pas prioritaire



dans les États fragiles et touchés par des conflits. Par conséquent, la communauté mondiale doit s'unir pour travailler à renforcer la gouvernance qui tient compte du risque climatique dans les États fragiles, en tant qu'élément essentiel de la consolidation de la paix et de la stabilité;

6. Impliquer significativement les jeunes dans la prise de décision concernant les pertes et préjudices et l'adaptation

Les jeunes possèdent les connaissances, les compétences et l'innovation nécessaires pour s'attaquer utilement à la crise climatique, renforcer les efforts d'adaptation et traduire les négociations sur les pertes et préjudices en actions concrètes. Ils sont les plus exposés et leur avenir est fortement menacé par les phénomènes d'aléas climatiques. Il est essentiel que les États membres travaillent avec les jeunes et les fassent participer à la prise de décision à tous les niveaux ;

7. Tirer les leçons de la pandémie de COVID19 et de la faiblesse de la gouvernance des risques mises en évidence par la pandémie. Appliquer ces leçons au renforcement de la réduction des risques climatiques et à la gouvernance

La pandémie de COVID19 a mis en évidence les faiblesses de la gouvernance des risques dans le monde entier. Il s'agit d'investir pour tirer les leçons de ces échecs et les appliquer à la crise climatique pour garantir des progrès durables et significatifs en matière d'adaptation et d'action contre les pertes et préjudices. Cet apprentissage devrait intégrer et associer les connaissances autochtones et la science contemporaine dans toutes les actions relatives au climat. Plus que la COVID-19, les impacts du changement climatique peuvent également être préjudiciables et remettre en cause tout système en place. Cela peut être évité.

8. Promouvoir l'inclusion à tous les niveaux de la prise de décision en matière de changement climatique

Une intégration significative à tous les niveaux décisionnels portant sur le changement climatique, notamment pour les personnes les moins visibles, les moins entendues et les plus vulnérables, est essentielle pour garantir que personne ne soit laissé de côté dans la lutte contre la crise climatique. Les solutions climatiques doivent être étudiées par



l'ensemble de la société et doivent s'appuyer sur tout capital social. Il est donc important d'étendre le débat sur le climat à l'ensemble de la communauté, notamment les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap, etc.;

9. Les pays devraient faire intervenir efficacement l'aménagement du territoire dans la réduction des risques de catastrophes, l'adaptation au climat et les pertes et préjudices

Pour faire face au changement climatique, il faut non seulement gérer les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi minimiser, par l'atténuation et l'adaptation, les risques liés aux dangers naturels. Cette réduction des risques passe aussi par un plan d'aménagement du territoire bien structuré et bien élaboré. L'aménagement du territoire joue un rôle essentiel dans la réduction des risques communautaires actuels et futurs liés au changement climatique, notamment en améliorant la prévention et la préparation et / ou en facilitant la réponse et la récupération dans une communauté. Une gestion responsable de l'environnement et de ses ressources, ainsi qu'un développement souple et réactif, réduiront les risques climatiques ;

10. Établir et mettre en œuvre une solution fondée sur la nature (SFN), une infrastructure naturelle (NBI - pour le sigle anglais) et une adaptation fondée sur l'écosystème (EBA - pour le sigle anglais) centrées sur la communauté

Les SFN sont des actions ayant pour objectif de protéger, gérer durablement ou restaurer les écosystèmes naturels, afin qu'ils répondent efficacement et de manière adaptative aux défis que le changement climatique, la santé humaine, la sécurité alimentaire et hydrique, et la réduction des risques de catastrophes, posent à la société, sans oublier l'importance d'offrir simultanément des avantages en termes de bien-être humain et de biodiversité.

Les solutions fondées sur la nature, telles que les toits verts, les jardins de pluie ou les zones humides construites, peuvent minimiser le ruissellement nuisible en absorbant les eaux de pluie, en réduisant les risques d'inondation et en préservant les écosystèmes d'eau douce. Les SFN / NBI peuvent contribuer à la réduction des risques de catastrophes, à la construction de villes résilientes, à l'amélioration de la gestion de l'eau et à la sécurité alimentaire à long terme.



Pour plus d'informations sur cet appel à l'action ou sur le travail de GNDR, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.gndr.org, ou envoyez un courriel à notre responsable du climat : Kossivi Adessou à l'adresse : adessou.kossivi@gndr.org, ou notre responsable des politiques, Becky Murphy, à l'adresse : rebecca.murphy@gndr.org